

# SARL ROMANIK NOTAIRES

## PONTOISE

8, place de l'Hôtel de Ville  
CS 32106  
95304 CERGY- PONTOISE cedex

Tél. : 01 30 30 06 67

Fax : 01 30 73 24 45

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR A L'ETUDE POUR UNE DONATION DE SOMME D'ARGENT

#### (À remettre lors du premier rendez-vous)

#### ETAT CIVIL

- Copie du (ou des) livret(s) de famille du DONATEUR
- Copie du livret de famille de chacun des DONATAIRES
- Originaux des extraits d'acte de naissance et de mariage du DONATEUR et des DONATAIRES (datant de moins de 3 mois)
- Le questionnaire d'état civil ci-joint, rempli par chacune des parties
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité, pour chacune des parties

#### Le cas échéant :

- Copie du contrat de mariage du DONATEUR (éventuellement changement de régime matrimonial) ou de la convention de PACS
- Copie du contrat de mariage de chacun des DONATAIRES (éventuellement changement de régime matrimonial) ou de la convention de PACS

#### SOMME D'ARGENT DONNEE

- Justificatif du versement de la somme d'argent si celle-ci ne transite pas par la comptabilité de l'Etude

#### DONATIONS ANTERIEURES

- Copie des actes de donation entre vifs ou de déclarations de dons manuels consentis par le DONATEUR

#### PROVISION SUR FRAIS

- Une provision sur frais d'un montant de 400,00 euros à verser par chèque à l'ordre de "ROMANIK NOTAIRES".

*Successieurs de Maîtres Jean VIGNAL, Jean-Michel VULACH, Christian JANIN*

**Tout règlement supérieur ou égal à 3000 euros doit être effectué par virement bancaire**